



Maître.sse de maison

Du 05/10/2026 au 09/10/2026

Contrat de Travail Temporaire 35h/sem

Description du poste

Sous la responsabilité hiérarchique du Chef de service, par délégation du/de la directeur/trice d'établissement, le/la maître(sse) de maison assume dans l'établissement une fonction polyvalente dans l'organisation quotidienne du cadre de vie. A ce titre il/elle agit pour?: Prendre en compte les vulnérabilités des usagers et adapter ses modes d'interventions en fonction des besoins de ceux-ci de manière individuelle et collective?; Favoriser l'épanouissement physique, affectif, intellectuel, moral, culturel et social des personnes hébergées ; Instaurer avec la personne une relation favorisant son épanouissement en tenant compte des recommandations des bonnes pratiques professionnelles (ANESM/HAS?; RBPP)?; Communiquer et s'impliquer dans un travail collaboratif, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, dans le respect du secret professionnel et du secret partagé.

Missions

Ainsi, dans le cadre de ses missions et au sein d'une équipe pluridisciplinaire, il/elle est en mesure de (liste non exhaustive)?: Organiser les conditions matérielles de l'accueil et du séjour de l'enfant Gérer la mise en œuvre des prestations hôtelières selon notamment les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur pour maintenir et/ou restaurer le bien-être global de l'enfant?: Entretien des locaux individuels dont les chambres et collectifs, Gestion du linge et des vêtements, Prise des repas. Gérer les stocks du matériel et des produits nécessaires aux besoins des maisonnées. Soutenir si besoin les interventions éducatives. Travail en équipe, participation aux instances dédiées. Identifier et proposer des adaptations d'intervention en fonction du contexte de l'organisation. Accompagnement de la vie quotidienne. S'informer et transmettre aux membres de l'équipe, ainsi qu'à la hiérarchie les éléments (communications écrites et orales) nécessaires au fonctionnement régulier du service ; dans le respect du secret professionnel, de la loi informatique et liberté (CNIL) et de la R.G.P.D. (Règlement Général sur la

Protection des Données). Assurer la surveillance en continue des enfants.

Établissement

MECS SVP SAINT SEBASTIEN

50 rue de l'Ouche Catin

Saint-Sébastien-sur-Loire (44230)

Association : Les amis de Saint
Vincent de Paul

Horaires

Lundi 05/10 : 7h - 15h

mardi 06/10 : 7h - 12h30 / 13h30 -
15h

mercredi 07/10 : 7h-14h30

jeudi 08/10 : 7h-12h30

vendredi 09/10 : 7h - 12h30 / 13h30 -
15h

Lieu de mission

50 rue de l'ouche catin 44230 Saint Sébastien sur Loire

Publics accueillis

Enfants/adolescents en difficultés sociales et/ou familiales